

MOBILITÉ

QUELLE MOBILITÉ À MEYRIN APRÈS 2020 ?

Le 5 juin prochain, les Genevois se prononceront sur une initiative populaire intitulée «Pour un financement équitable des transports». L'occasion pour le PDC de Meyrin de se pencher sur la question de la mobilité à envisager pour notre commune à l'horizon 2020. Jean-Marc Devaud, Conseiller administratif, tente de répondre à cette thématique importante, en particulier au vue des importants développements urbanistiques prévus à Meyrin et dans la région.

La réflexion est lancée avec les instances cantonales afin que nous puissions rapidement y répondre. Il faudra, c'est certain, arriver à un compromis qui laissera à chacun, le choix de son mode de transport.

Pour cela, le PDC vous recommande de refuser cette initiative et à favoriser le contre-projet.



LA ROUTE DE PRÉ-BOIS, LES SOIRS DE SEMAINE !



ÉDITO

BIENVENUE !!!

De nouveaux habitants sont arrivés à Meyrin durant ce mois de mai 2016. Où ?? Aux «VERGERS».

Hé oui! Cette fois, ça y est, ça devient enfin la réalité: un nouveau quartier est en train de voir le jour, il s'appelle «LES VERGERS». Il a déjà fait ses premiers pas et il ne demande qu'à grandir et à s'embellir. Ce nouvel arrondissement de Meyrin représente l'espoir et la perspective d'un lieu de vie agréable, plaisant et respectueux de l'environnement.

Car, grâce à une conception réfléchie et novatrice de l'urbanisme, un soin tout particulier et remarquable a été accordé à l'écologie et à la convivialité.

Notre Commune espère que ce nouvel espace de vie se développe harmonieusement, tout en étant accueillant et avec l'espoir que ses nouveaux résidents s'y sentent bien.

Les Meyrinnoises et Meyrinnois ainsi que le PDC de Meyrin-Cointrin souhaitent aux tout premiers habitants des «VERGERS» une heureuse BIENVENUE.

Bonne lecture !

Philippe Boccard

Président du PDC de Meyrin-Cointrin

MOBILITÉ

VELOSPOT, NOUS L'AVONS TESTÉ POUR VOUS !

Vous n'avez pas pu passer à côté de l'une des stations Velospot installée depuis quelques mois à Meyrin ! Il y en a plus d'une quinzaine réparties entre la cité et le village. Vous êtes-vous demandé comment cela fonctionnait ? Nous avons voulu le savoir et l'avons testé pour vous !

ADHÉRER AU PDC DE MEYRIN-COINTRIN, QUELLE BONNE IDÉE !

Contactez par messagerie électronique : sophie.buchs@pdc-ge.ch

LE PDC À LA RENCONTRE DES MEYRINOISES ET DES MEYRINOIS.



RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE DU SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE PROCHAIN POUR NOTRE PREMIÈRE

« PASTA PARTY » À LA SALLE ANTOINE-VERCHÈRE !

**SPÉCIAL
VOTATION
DU 5 JUIN
2016**



QUELLE MOBILITÉ À MEYRIN APRÈS 2020 ?

Excellente nouvelle pour la croissance de la région !

En pleine expansion urbanistique, Meyrin propose dès cette année, et jusqu'en 2020, plus de 1 500 logements. Sa population va augmenter d'environ 4 000 habitants supplémentaires, sans compter le développement de Cointrin qui va s'intensifier dès 2020 pour intégrer environ 2 500 nouveaux habitants et 3 000 emplois à l'horizon 2025–2030, soit une augmentation de la population meyrinoise de plus d'un tiers par rapport à la situation actuelle !

Bonne nouvelle, oui, mais quel est son impact sur notre mobilité ?

Si nous considérons également le développement du quartier de l'Etang sur la commune de Vernier, soit 2 500 habitants et 2 000 emplois ces toutes prochaines années, avec une forte incidence sur la Route de Meyrin ; si nous tenons compte du possible développement aéroportuaire (prévision de 10 millions de passagers supplémentaires d'ici 2025) ainsi que la progression de l'agglomération genevoise avec un bassin de près de 1,5 million d'habitants d'ici 2030, l'équation se complique fortement !

À cela, se rajoute la croissance importante du CERN envisagée et annoncée par sa direction générale (augmentation potentielle de près de 5 000 emplois supplémentaires aux 10 000 actuels), sans oublier le développement de la zone d'activité « ZYMEYSAVER » et souhaité par l'ensemble des communes concernées.

Il saute alors aux yeux qu'une réflexion stratégique et profonde doit être entreprise par nos autorités cantonales (DETA) sur tous les axes de la mobilité.

Si nous pouvons être plus ou moins satisfaits des actions entreprises sur les axes des transports public et de la mobilité douce, il semble que les études et les actions envisagées sur l'axe de la mobilité individuelle motorisée par le DETA ne soient pas en phase avec les attentes des usagers actuels et futurs.



Ne nous trompons pas ! La réussite de cet important challenge du développement urbanistique cantonal, principalement axé sur la rive droite du lac, nécessite une revue complète de la stratégie actuelle du DETA.

Fort de ce constat, je ne peux cautionner le manque de vision du développement de la mobilité motorisée individuelle et j'invite les services cantonaux à envisager une importante réflexion dans ce sens.

Les bouchons quotidiens, notamment sur l'axe de la Route de Pré-Bois et sur la Route de Meyrin en direction du CERN, génèrent déjà de nombreux mécontentements de la part des usagers. Nous pouvons, dès lors, facilement imaginer les conséquences désastreuses que l'augmentation de la population et du trafic auront sur la mobilité de ces

axes déjà surchargés si rien n'est entrepris pour y remédier ces prochaines années. Et ce, malgré les actions entreprises pour le développement des transports en communs et sur la mobilité !

Le Conseil administratif de Meyrin est très conscient de cette problématique. Il reçoit très souvent des demandes afin de trouver des solutions pour améliorer ces gros inconvénients. Il a déjà interpellé à plusieurs reprises la Direction générale des transports (DGT) sur ce sujet afin que ce service s'engage à trouver des solutions d'amélioration. À ce jour le Conseil administratif n'a pas été entendu et regrette vivement le manque d'engagement de la DGT.

Nous pouvons aisément le constater dans les 64 mesures prises par la DGT, son plan d'action routier 2015–2018 ne comporte aucune action significative pour solutionner les engorgements de circulation réguliers sur ces points stratégiques de mobilité sur le territoire de notre commune.



Je salue toutefois dans ce plan d'actions les points sur la troisième voie autoroutière et sur la sortie en direction du quartier de Canada à Vernier ainsi que la nouvelle variante de la traversée de la rade qui me semble incontournable dans une vision susceptible d'améliorer de manière significative la mobilité individuelle motorisée sur tout le canton.

Mais je ne pense pas que ces actions seront suffisantes !

Je n'ose pas imaginer la situation de la circulation routière ces toutes prochaines années sur ces axes de grande importance si rien n'est entrepris par le Canton.

La responsabilité de la situation actuelle et future appartient résolument au DETA et au service de la DGT. Je crois qu'il y a urgence et je souhaite vivement que le département de Monsieur Luc Barthassat mette rapidement une priorité dans le lancement d'études, suivies d'actions effectives qui permettront de solutionner ces problèmes dont ils ont la totale responsabilité.

Je souhaite ardemment pour les Meyrinois-es, employés du CERN et de nos zones industrielles, frontaliers du pays Gessien, nouveaux habitants du quartier des Vergers ainsi que toutes les personnes qui transitent de manières récurrentes sur ces routes stratégiques mais au combien congestionnées, que des améliorations significatives puissent être apportées dans les plus courts délais.

La balle est dans le camp du DETA ! Et nous sommes résolu à nous faire entendre !

Jean-Marc Devaud
Conseiller administratif



Copyright: CFF

**SPÉCIAL
VOTATION
DU 5 JUIN
2016**



STOP AU DÉMANTÈLEMENT DU SERVICE PUBLIC ... OU PAS !

Le 5 juin prochain, nous serons amenés à voter à propos de l'initiative «en faveur du service public» dite «Pro Service Public». Les principales entreprises concernées par cette initiative sont La Poste, les CFF et Swisscom.

Cette initiative a été lancée par les magazines d'informations et de défense des consommateurs de toute la Suisse (*Bon à savoir, K-Tipp, Saldo et Spendere Meglio*).

Pourquoi ces derniers l'ont-ils lancée ?

Ces magazines ont plus de 2 millions de lecteurs. Depuis plusieurs années, ils constatent une hausse des plaintes concernant les entreprises du service public. Par ailleurs, selon ces dernières, le «service universel» n'est pas clairement défini dans notre Constitution et peut laisser une certaine latitude concernant son interprétation par qui de droit.

Fort de ces constats, ces magazines souhaitent garantir des prestations de qualité à un prix abordable et défendre les droits et intérêts de tous les consommateurs en ce qui concerne les services publics. Les objectifs souhaités par cette initiative sont :

- Ces entreprises ne doivent pas viser de buts lucratifs pour les prestations de base.
- Les bénéfices dégagés doivent être réinvestis et non reversés dans le budget de la Confédération.
- Les salaires des grands dirigeants ne doivent pas dépasser ceux de l'administration fédérale.

Comme souvent, lorsqu'il s'agit d'une initiative, l'idée de manœuvre est bonne mais malheureusement, elle est «hors cible» dans sa concrétisation.

C'est pourquoi, malgré l'intérêt de cette initiative, la majorité des partis, syndicats, le Conseil fédéral et Parlement se sont prononcés contre.

Il est indéniable de constater que le service public en Suisse s'est malheureusement dégradé.

Gardons tout de même à l'esprit que la Suisse dispose d'un service public de qualité, fiable, et au vu des prestations fournies, le propose à un prix raisonnable.

Nous avons tous grandi dans une logique où seule l'excellence est acceptée.

N'oublions pas que cette excellence a quand même un prix ! Doit-on avoir un service public «Low cost» où la base serait bon marché mais toutes spécificités régionales (montagne, accès difficiles, etc.) n'existeraient pas ou alors hors de prix ?

Ne sommes-nous pas tous solidaires les uns envers les autres ? Notre devise inscrite sur les coupes du parlement n'est-elle pas «un pour tous, tous pour un» ?

Aujourd'hui, nous pouvons aller partout en Suisse en transports publics, rapidement et facilement. Toutes les villes sont reliées entre elles. La desserte de notre pays est ainsi garantie et ce, avec une ponctualité bien helvétique. En outre, nous disposons également du plus grand réseau en Europe d'offices de postes et d'agences postales.

Pour que cela fonctionne, les entreprises concernées ont besoin de conditions cadres et de libertés de manœuvres. Les brider les affaibliraient et de fait, mettrait en danger le service public lui-même.

Pour reprendre les mots du Conseil Fédéral, cette initiative veut défendre le service public mais en réalité, elle fait du tort aux entreprises concernées et risque de provoquer un démantèlement des prestations.

En conclusion, même si l'idée de base de l'initiative est intéressante et respectable, son résultat serait catastrophique pour ces entreprises qui offrent le «service universel». N'oublions pas que nous sommes dans un monde qui est global et interconnecté. Pour survivre il faut s'adapter, innover et être à la pointe de la technologie. Cela a un coût et demande des fonds importants.

Accepter cette initiative serait la mise à mort lente et certaines de nos entreprises de service public.

Alors, ne vous trompez pas le 5 juin, votez non !

Nicola Squillaci
Conseiller municipal

ECOQUARTIER DES VERGERS : LES PREMIERS HABITANTS ONT EMMÉNAGÉ !

En construction depuis maintenant un peu plus de 2 ans, les premiers habitants viennent d'emménager. La Commune, quant à elle, continue à investir pour que le chantier avance conformément aux objectifs fixés. La construction de l'école a débuté, l'équipe de collaborateurs est renforcée, les discussions politiques pour l'aménagement du quartier se poursuivent. Etat de situation sur l'avancement du plus grand chantier de Suisse romande.

Le Conseil municipal fait régulièrement le point sur l'avancement du chantier, de manière trimestrielle. Chaque fois que cela est nécessaire, nous validons les demandes qui nous sont proposées sous formes de délibération. Pour rappel, la Commune est active d'une part, en tant que propriétaire de presque 50% des terrains du périmètre concerné et d'autre part, car elle souhaite vraiment réussir l'intégration de ce nouveau quartier de plus de 1300 logements. La totalité des six partis représentés au sein du Conseil municipal est en faveur de l'éco-quartier mais cela ne signifie pas pour autant que nous sommes systématiquement tous d'accord sur le sujet !

En décembre dernier, nous avons ainsi accepté l'une des plus importantes délibérations votées à Meyrin en faveur de la construction d'équipements publics. 48,2 millions de francs pour une école, 2 nouvelles salles de gym, un bâtiment pour le parascolaire ainsi que l'aménagement des sous-sols afin notamment d'y regrouper les scouts.

Le PDC s'est battu pour que les 2 salles de gym puissent être construites aux normes en vigueur afin de pouvoir, non seulement avoir enfin des locaux sportifs aux normes nationales pour permettre par exemple qu'un tournoi organisé par le Meyrin Basket puisse faire disputer deux rencontres en parallèle, mais également pour y accueillir les matchs de basket de nos équipes évoluant en ligue supérieure. Cet aspect n'avait pas été prévu et la majorité du Conseil administratif n'avait pas jugé nécessaire de corriger ce que nous avons relevé comme étant une erreur incompréhensible, ceci, avant de la soumettre à notre Conseil municipal ! La Gauche ne voyant pas la nécessité de ce surcoût de CHF 750 000.-, la bataille était loin d'être gagnée. Pourtant, nous l'avons encore vu il y a quelques semaines. Nos joueuses se battaient ni plus ni moins que pour leur ascension en LNA ! Notre rôle, en tant que collectivité, est de s'assurer que nos infrastructures permettent à tous de s'épanouir dans leur sport. Nous avons ainsi réussi à convaincre la majorité de notre Conseil municipal à accepter



ce montant complémentaire et nous en sommes très fiers.

Le mois dernier, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de renforcer l'équipe qui travaille sur ce projet tentaculaire avec l'arrivée prochaine de 4 nouveaux collaborateurs engagés à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2020 et qui se consacreront particulièrement aux aménagements extérieurs. C'est un défi important à relever et pour pouvoir y arriver, il ne nous faisait aucun doute qu'il faille renforcer l'équipe par des spécialistes en la matière. Le montant total des aménagements n'est pas encore connu et le crédit sera présenté d'ici à la fin de l'année.

Comme vous aurez certainement pu le constater en vous promenant, le nombre de grues en place est impressionnant. D'ici à l'automne prochain, la construction de tous les immeubles, y compris celle de l'école, aura commencé ! L'arrivée des habitants s'échelonne ainsi jusqu'à l'automne 2019.

Le défi est de taille. Et par ses décisions, le PDC de Meyrin-Cointrin permet à notre commune de tenir ses délais et ce, avec toute l'attention nécessaire quant au soin et à la qualité portées à cet important projet pour Meyrin.

Laurent Tremblet

Conseiller municipal,

Président de la commission «Urbanisme et mobilité»

VELOSPOT, VOUS CONNAISSEZ ?

Vous n'avez pas pu passer à côté de l'une des stations Velospot installées depuis quelques mois à Meyrin ! Il y en a plus d'une quinzaine réparties entre la cité et le village. Vous êtes-vous demandé comment cela fonctionnait ? Nous avons voulu le savoir et l'avons testé pour vous !

Il faut tout d'abord s'inscrire en ligne sur le site internet de la société privée (www.velospot.ch) qui gère le parc de vélos, puis s'acquitter d'une taxe

annuelle de CHF 80.- pour pouvoir ensuite recevoir sa carte à puce personnelle et ainsi utiliser les vélos.

Ensuite, rien de plus facile ! Une simple pression sur le cadenas, la présentation de la carte d'utilisateur devant la lumière clignotante. Et hop, en selle ! Parcourez gratuitement pendant 30 minutes les routes meyrinoises. Reposer son vélo à la station la plus proche de sa destination est presque aussi aisé que de l'emprunter.

Il n'y a donc plus à hésiter. Pour vous rendre d'un bout à l'autre de la cité, choisissez le vélo avec les beaux jours qui arrivent ! Vous participerez ainsi à rendre notre commune plus vivable, sans parler des bienfaits pour votre santé. À bientôt sur les routes !

Laurent Tremblet

Conseiller municipal,

Président de la commission «Urbanisme et mobilité»

